

Bulletin d'histoire politique

La polarisation linguistique du vote Une constante de l'histoire électorale du Québec

Pierre Drouilly



Volume 5, numéro 2, hiver 1997

Les anglophones du Québec à l'heure du plan B

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1063600ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1063600ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
Comeau & Nadeau Éditeurs

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Drouilly, P. (1997). La polarisation linguistique du vote : une constante de l'histoire électorale du Québec. *Bulletin d'histoire politique*, 5(2), 20–41.
<https://doi.org/10.7202/1063600ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 1997

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

La polarisation linguistique du vote : Une constante de l'histoire électorale du Québec

...

Pierre Drouilly
Université du Québec à Montréal

Lorsque, le soir du référendum de 1995, les téléspectateurs virent la carte du vote référendaire à la télévision, la polarisation linguistique du vote était exemplaire. À quelques exceptions près, le Québec français était coloré en bleu, tandis que l'Ouest (anglophone) et le Nord-Est (allophone) de Montréal étaient colorés en rouge, ainsi qu'une longue bande le long des frontières, de Bonaventure jusqu'à l'Outaouais, en passant par l'Estrée, la Baie de Missisquoi, Vaudreuil et Papineau, c'est-à-dire toutes les régions où l'on retrouve l'électorat anglophone en dehors de Montréal.

Cette carte du vote ne pouvait surprendre que ceux qui ont la mémoire courte, puisqu'à chaque consultation électorale depuis un quart de siècle on retrouve pareille configuration générale des résultats, reflet de la polarisation linguistique du vote. Et lorsque le vote nationaliste s'exprime très majoritairement parmi les francophones, il fait apparaître par contraste l'appui presque unanime des minorités anglophone et allophone aux options ou aux partis fédéralistes aux moments forts de la crise nationale permanente qui divise le Canada.

Nous voudrions illustrer ici la continuité de ce comportement électoral non francophone au-delà des conjonctures particulières, en choisissant cinq consultations cruciales tenues depuis le début du siècle: l'élection fédérale de 1917, le plébiscite de 1942 et les référendums de 1980, 1992 et 1995, qui tous ont posé de manière crue la question du Québec, même si ce fut à travers des enjeux différents.

Nous nous proposons d'estimer le pourcentage d'électeurs francophones (1) et non francophones qui ont appuyé les différentes options au cours de ces consultations. Pour la période récente on pourrait se baser sur les sondages préélectoraux, mais cela n'est pas possible pour l'élection fédérale de 1917 ni pour le plébiscite de 1942. En outre l'utilisation de sondages introduit toutes sortes de problèmes (2), alors que nous disposons des résultats complets des consultations, résultats que l'on peut mettre en relation avec les caractéristiques sociales de la population telles que révélées par les recensements de la population.

Les données électorales ont été tirées de nos divers ouvrages de référence sur les élections au Québec (3), et la composition ethnique ou linguistique des circonscriptions a été tirée de nos atlas électoraux.(4) Pour les référendums de 1992 et de 1995, les résultats électoraux ont été tirés des rapports officiels publiés par le Directeur général des élections du Québec, et la composition linguistique a été calculée à partir des données du recensement de la population effectué par Statistique Canada en 1991. Les résultats globaux des cinq consultations retenues apparaît dans le tableau 1. (page 33)

L'analyse du vote par groupes linguistiques a été conduite par une analyse de régression multiple qui permet d'estimer le vote accordé par chaque groupe aux différents partis ou options, et d'associer à ces estimations des marges d'incertitude (intervalles de confiance). Les résultats de cette analyse statistique apparaissent dans le tableau 2. (page 34)

L'élection fédérale de 1917

L'élection fédérale de 1917 se situe au cœur de la première crise de la conscription: les pertes encourues par l'armée canadienne en 1915 et 1916 en France, les difficultés de recrutement amènent le gouvernement fédéral conservateur dirigé par Borden (élu en 1911) à décréter l'immatriculation nationale en janvier 1917. Dès les mois de mai et juin 1917, le Québec connaît une forte agitation anticonscriptionniste: assemblées publiques partout au Québec, manifestations et émeutes à Montréal. Le leader nationaliste Henri Bourassa réclame un référendum sur la conscription en juin 1917.

Dès la fin mai 1917, Borden, qui entame sa sixième année de pouvoir, propose à Wilfrid Laurier, chef de l'Opposition, de former un gouvernement de

coalition libéral-conservateur pour mener à bien la politique de guerre. Laurier, qui est opposé à la conscription obligatoire, refuse le gouvernement de coalition et réclame des élections. Borden propose le 11 juin 1917 à la Chambre des communes, le *Military Service Act*, c'est-à-dire la conscription. L'adoption de cette loi divise le Parti libéral sur une base ethnique, les députés libéraux canadiens-français votant en bloc contre, et une majorité de députés libéraux canadiens-anglais votant pour. Début octobre 1917, Borden forme un cabinet d'union composé de 13 conservateurs et de 10 libéraux. Ce Gouvernement d'union nationale, sorte d'alliance parlementaire anglo-saxonne dirigée contre la députation libérale francophone regroupée derrière Laurier, déclenche une élection-référendum sur la loi de la conscription. Les élections auront lieu le 17 décembre 1917.

Dans l'ensemble du Canada, le Gouvernement d'union de Borden obtient 57,0 % des voix, et l'Opposition de Laurier 39,9 % : mais au Québec le Gouvernement n'obtient que 24,7 % des voix, et l'Opposition 72,7 %. Au Québec, le Gouvernement ne fait élire que trois députés, contre 61 libéraux (dont 17 par acclamation) et un indépendant, tandis que dans le reste du Canada le Gouvernement fait élire 150 députés contre 20 seulement pour l'Opposition. Le Parti libéral de Laurier se retrouve confiné pour l'essentiel dans les circonscriptions canadiennes-françaises du Québec, d'Acadie, d'Ontario et du Manitoba.

Au Québec, le taux de participation atteint un record, avec 78,0 % (il se situait généralement à cette époque à près de 60,0 % tant au niveau provincial que fédéral), et avec 53,7 % des électeurs inscrits, le Parti libéral obtient le meilleur score absolu de tous les temps, tous partis confondus. (5)

Comme l'illustre le graphique 1, la polarisation du vote est extrême: le vote pour le Parti libéral est pratiquement proportionnel au pourcentage de Canadiens français dans chaque circonscription du Québec.(6) En effet, la corrélation entre le vote libéral et le pourcentage de Canadiens-français est de 0,875, tandis que la corrélation entre le vote conservateur et le pourcentage de Canadiens-français est de -0,904. Les trois seuls élus conservateurs le sont dans les trois circonscriptions les moins canadiennes-françaises, toutes trois situées à Montréal: Saint-Laurent-Saint-George (18,6 % de Canadiens français, 70,7 % du vote), Sainte-Anne (33,8 % de Canadiens français, 63,8 % du vote) et Saint-Antoine (31,0 % de Canadiens français, 69,0 % du vote). Tous les 38 autres candidats conservateurs obtiennent moins de 50 % des voix, 15 d'entre eux en ayant moins de 10 %, et 6 autres en ayant entre 10 % et 20 %.

Inversement, outre les 17 élus par acclamation, le Parti libéral a 16 élus qui obtiennent plus de 90 % des voix, et 8 autres qui ont entre 80 % et 90 %, les meilleurs scores obtenus par les candidats libéraux se retrouvant dans les circonscriptions les plus canadiennes-françaises: Bellechasse (97,7 % au Parti libéral), Charlevoix-Montmorency (97,6 %), Bagot (97,3 %), etc.

Globalement, le Parti libéral obtient 91,8 % du vote canadien-français et à peine 12,5 % du vote des autres (tableau 2), tandis que le Parti conservateur n'obtient que 6,5 % du vote canadien-français et 89,2 % du vote des autres. (7) Seules quatre circonscriptions s'écartent significativement de ces chiffres, et dans un cas (Montmagny) la présence du candidat indépendant Armand Lavergne, nationaliste anticonscriptionniste, explique la faiblesse du vote libéral (63,5 %). L'élection fédérale de 1917 est donc un exemple presque parfait de vote ethnique, au cours de laquelle la majorité canadienne-française et la minorité canadienne-anglaise s'opposent presque unanimement.

Le plébiscite de 1942

L'élection fédérale de 1917 n'eut d'autre suite que la fameuse motion Francoeur (janvier 1918), épisode un peu rocambolesque dont l'objectif était sans doute de faire baisser la pression politique au Québec. Malgré cela, la crise de la conscription ne fut pas pour autant résorbée puisqu'en mars 1918 la ville de Québec connut des émeutes contre lesquelles l'armée dut intervenir, faisant des morts, et la loi des mesures de guerre fut promulguée. (8) La crise de la conscription de 1917-1918 marqua d'un sceau indélébile la conscience politique canadienne-française, à tel point qu'entre 1918 et 1939 les dirigeants politiques du Parti libéral du Canada se sentirent obligés de prendre des engagements solennels de ne jamais imposer la conscription comme le firent les Conservateurs. Cette crise amena par ailleurs la déroute du Parti conservateur au Québec, et fut, d'une certaine façon, une des raisons qui poussèrent Maurice Duplessis à fonder l'Union nationale en 1936 pour prendre ses distances du Parti conservateur et de ce qu'il représentait aux yeux des Canadiens français.

À l'aube de la Seconde Guerre mondiale, MacKenzie King, Premier ministre libéral du Canada, était lié par les promesses faites par Laurier, par lui-même et par son lieutenant pour le Québec, Ernest Lapointe, au cours de l'élection provinciale de 1939 et de l'élection fédérale de 1940: les Libéraux fédéraux se présentèrent alors comme le seul rempart contre la conscription. Lorsque les problèmes de recrutement se firent de nouveau sentir, et que la situation

des armées alliées sur les champs de bataille européens devint préoccupante, la question de la conscription se posa de nouveau. Le plébiscite de 1942 avait pour objectif de délier le Parti libéral du Canada de ses promesses anti-conscriptionnistes: celles-ci avaient été faites aux seuls Canadiens français, mais le gouvernement fédéral décida de demander à l'ensemble des Canadiens de le libérer de ses promesses.

Au Québec, l'opposition à la conscription s'organisa autour de la *Ligue pour la défense du Canada* (sic!), qui sans moyens et soumise à la censure de guerre, parvint néanmoins à mobiliser le monde politique canadien-français. (9) Le plébiscite eut lieu le 27 avril 1942, après une campagne courte mais mouvementée, et sur une question pour le moins floue (10), mais dont la réponse devait être clairement «êtes-vous pour ou contre la conscription?».

L'ensemble du Canada répondit OUI à 63,7 %, tandis qu'au Québec c'est le NON qui l'emporta avec 72,5 % des voix exprimées et un taux de participation de 75,7 %. La relation entre le vote au NON et le pourcentage de Canadiens français est alors presque parfaite (corrélation de 0,974), ce qu'illustre le graphique 2. Sur les 65 circonscriptions du Québec, 56 disent NON et 9 seulement disent OUI, soit toutes les circonscriptions ayant moins de 60,0 % de population canadienne-française. (11) Dans les circonscriptions les moins canadiennes-françaises, le OUI obtient des scores supérieurs à 80,0 %: Mont-Royal (21,1 % de Canadiens français, 82,1 % au OUI), Saint-Antoine-Westmount (24,2 % de Canadiens français, 86,4 % au OUI), Saint-Laurent-Saint-George (32,8 % de Canadiens français, 81,2 % au OUI).

Par contre, dans 21 circonscriptions le OUI obtint moins de 10 % des voix, dans 14 autres entre 10 % et 20 %, et dans 11 autres entre 20 % et 30 %. Les meilleurs scores du NON se retrouvent dans les circonscriptions les plus canadiennes-françaises: Beauce (97,4 % au NON), Kamouraska (96,3 % au NON), Dorchester (96,3 % au NON), Témiscouata (95,9 % au NON), Lac-Saint-Jean-Roberval (95,8 % au NON), Champlain (95,2 % au NON), etc. (12)

Globalement, le NON obtient l'appui de 93,0 % des Canadiens-français et la méthode statistique utilisée ne permet pas de déceler un appui au NON significativement différent de zéro chez les autres (tableau 2). Seulement deux circonscriptions s'écartent significativement de ces chiffres (Québec-Sud et Richelieu-Verchères), représentées à la Chambre des communes par deux ministres prestigieux du Gouvernement fédéral (Charles-Gavan Power et Arthur Cardin respectivement), ce qui explique sans doute que le NON y obtienne un résultat un peu moins élevé que prévu.

Mais dans 44 circonscriptions le NON obtient, parmi les Canadiens français, un appui supérieur à 90,0 %, et dans 16 autres un appui compris entre 80,0 % et 90,0 %. Outre Québec-Sud, c'est dans l'Ouest de Montréal que le NON obtient ses appuis les plus faibles parmi les Canadiens français: Jacques-Cartier (77,9 %), Cartier (68,5 %), Saint-Laurent-Saint-George (57,2 %) et Saint-Antoine-Westmount (56,2 %), même si dans toutes les circonscriptions du Québec le NON est majoritaire parmi les Canadiens français.

En 1942, tout comme en 1917, les Canadiens français ont voté en bloc contre la conscription à plus de 90,0 %: inversement, les autres, très majoritairement Canadiens anglais, ont voté pratiquement à 100 % pour la conscription. (13) Mais au-delà de cet enjeu particulier, à ces deux occasions le ton des campagnes électorales révèle qu'il s'est agit aussi d'un vote d'identification à deux réalités antagonistes: le Canada français et le Canada anglais.

Ce sera la dernière fois que les Canadiens français seront aussi unanimes dans un vote. Par contre, les Canadiens anglais répéteront cet exploit à chaque fois que la question nationale sera posée, comme nous le verrons ci-dessous.

Le référendum de 1980

Tel que promis durant la campagne électorale qui le porta au pouvoir en 1976, le Parti québécois proposa à la population québécoise un référendum sur l'avenir du Québec: la question référendaire demandait un mandat de négocier la souveraineté-association. Le 20 mai 1980, la réponse à cette question fut NON à 59,6 %, avec une participation électorale record de 85,6 %. (14) Le OUI ne l'emporta que dans 15 circonscriptions, et le NON dans les 95 autres.

Même si la question ne portait que sur un mandat de négocier, la polarisation du vote sur une base linguistique fut extrêmement forte, comme l'illustre le graphique 3(en annexe): le vote pour le OUI est pratiquement proportionnel au pourcentage de francophones dans chacune des 110 circonscriptions du Québec. Néanmoins, on constate dans ce graphique que le nuage de points représentant les circonscriptions est plus dispersé qu'en 1917 ou qu'en 1942. La relation entre le vote pour le OUI et le pourcentage de francophones est moins forte en effet, puisqu'on obtient un coefficient de corrélation de 0,808. Pourtant dans la région du Grand Montréal (37 circonscriptions), la relation demeure très forte (corrélation de 0,977): c'est à l'extérieur de Montréal que d'autres facteurs que la composition linguistique viennent déterminer le vote (ce que traduit une corrélation de 0,557).

Dans l'ensemble du Québec, le OUI obtient 48,0 % du vote francophone, et 3,5 % du vote non francophone (tableau 2). Mais dans le Grand Montréal, le OUI obtient 55,1 % du vote francophone, et seulement 46,6 % à l'extérieur de Montréal. Seules quatre circonscriptions s'écartent significativement de ces proportions: dans Duplessis, Jonquière, Mercier et Saguenay le OUI obtient plus que prévu.

Les meilleurs résultats du NON se retrouvent dans les circonscriptions les moins francophones de l'Ouest de Montréal: D'Arcy McGee (12,9 % de francophones, 95,9 % au NON), Pointe-Claire (24,1 % de francophones, 90,3 % au NON), Westmount (28,6 % de francophones, 86,9 % au NON), Notre-Dame-de-Grâce (27,7 % de francophones, 85,3 % au NON), Mont-Royal (34,3 % de francophones, 85,2 % au NON), Robert-Baldwin (38,9 % de francophones, 81,3 % au NON), etc. Le NON varie de 38,1 % (Saguenay) à 95,9 % (D'Arcy McGee), mais il est supérieur à 70,0 % dans 17 circonscriptions.

Les plus forts appuis francophones au OUI se retrouvent au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans la région de Montréal (quartiers populaires de la partie Est de l'île de Montréal et banlieues), et ses appuis les plus faibles, toujours parmi les francophones, se retrouvent dans les quartiers bourgeois de l'Ouest de l'île de Montréal, dans l'Outaouais, et dans les circonscriptions rurales du Québec (Maskinongé, Nicolet-Yamaska, Lotbinière, Brôme-Missisquoi, Montmagny-L'Islet, Argenteuil, Bonaventure, Mégantic-Compton, Bellechasse, Pontiac-Témiscamingue, Berthier, dans lesquelles le oui est inférieur à 40 %) celles-là même où le Parti québécois était faible en 1976.

Le résultat du référendum de 1980 se caractérise, d'une part, par la polarisation du vote anglophone et allophone vers le NON (96,5 % pour le NON dans l'ensemble du Québec et pratiquement 100,0 % dans la région de Montréal), et d'autre part par les grands paramètres de la polarisation sociale du vote péquiste qui ont divisé en deux le vote francophone. Le OUI obtient ses meilleurs résultats, parmi les francophones, dans les milieux populaires de la région de Montréal ainsi que dans les régions urbaines du Québec, tout comme dans les régions qui se caractérisent par une économie des secteurs primaires (mines, hydroélectricité, aluminium), soit en gros le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue. (15) Le OUI obtient ses pires résultats, parmi les francophones toujours, dans les milieux bourgeois et dans le Québec rural.

Le référendum de 1992

Après l'échec de l'entente du Lac Meech en juin 1990, le gouvernement libéral dirigé par Robert Bourassa met sur pied la commission Bélanger-Campeau sur l'avenir du Québec. Celle-ci recommande, au printemps 1991, qu'en cas d'échec des négociations avec le Canada, le Québec tienne un référendum sur la souveraineté avant le 30 octobre 1992. Entre-temps, une nouvelle ronde de négociations constitutionnelles aboutit, à la fin de l'été 1992, à l'entente de Charlottetown, entente qui accorde au Québec moins que l'entente du Lac Meech: c'est cette entente qui fera l'objet du référendum du 26 octobre 1992. Ce référendum pancanadien sera administré au Québec dans le cadre de la loi québécoise sur les consultations populaires, ultime simulacre pour masquer les pertes que le Québec subissait à Charlottetown.

Contre toute attente, et malgré l'appui au OUI de tous les partis politiques fédéraux, de l'ensemble des médias du Canada, des milieux financiers et des groupes de pression (syndicats, groupes de femmes, associations autochtones, etc.), le NON l'emporte dans le reste du Canada avec 54,3 % des voix exprimées. Cinq provinces disent NON: la Nouvelle-Écosse (51,2 %), le Manitoba (61,6 %), l'Alberta (55,3 %), la Saskatchewan (60,2 %) et la Colombie-Britannique (68,3 %), et les quatre autres disent OUI (le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve et l'Ontario, mais pour cette dernière de justesse puisque le OUI n'y obtient que 50,1 % des voix). Au Québec le NON l'emporte avec 56,7 % des voix, ce qui donne pour l'ensemble du Canada un NON à 55,0 %.

Comme l'illustre le graphique 4 (en annexe), au Québec, une fois de plus, le vote est fortement polarisé en fonction de la langue maternelle des électeurs: cette fois-ci, ce sont les résultats du NON (appuyé par les souverainistes) qui sont pratiquement proportionnels au pourcentage de francophones dans les 125 circonscriptions du Québec. Cela se traduit par une corrélation de 0,894 entre le pourcentage au NON et le pourcentage de francophones: comme en 1980 cette corrélation est plus forte dans les 43 circonscriptions de la région du Grand Montréal (corrélation de 0,965) que dans le reste du Québec (corrélation de 0,616) où d'autres facteurs que la langue influent sur le vote.

Dans l'ensemble du Québec, le NON obtient l'appui de 67,4 % des électeurs francophones et de 4,3 % des électeurs non francophones (tableau 2). Mais dans la région de Montréal, l'appui des électeurs francophones au NON est de 73,5 %, et dans le reste du Québec il est de 66,1 %. Sept circonscriptions

s'écarternt significativement de ces proportions: quatre circonscriptions de l'Outaouais (Chapleau, Gatineau, Hull et Pontiac) ainsi que Beauce-Sud ont moins voté pour le NON que prévu, et deux autres (Ungava et Mercier) ont plus voté pour le NON que prévu.

En fait, à cinq exceptions près (Bonaventure et quatre circonscriptions de l'Outaouais soit Chapleau, Gatineau, Hull et Papineau) le NON a gagné dans toutes les autres circonscriptions ayant plus de 75 % de francophones (87 circonscriptions au NON et 5 au OUI), tandis qu'à cinq exceptions près (Dorion, Crémazie, Mercier, Châteauguay et Ungava) le NON a perdu toutes les circonscriptions ayant moins de 75 % de francophones (28 circonscriptions au OUI et 5 au NON).

Dans l'ensemble du Québec, le OUI a gagné dans 32 circonscriptions et le NON dans les 93 autres: le NON dépasse les 70,0 % dans 12 circonscriptions, est compris entre 60,0 % et 70,0 % dans 56 autres, et entre 50,0 % et 60,0 % dans 25 circonscriptions. Le OUI varie de 22,7 % à 92,2 %. C'est une fois de plus dans les circonscriptions les moins francophones de l'Ouest de l'île de Montréal que le OUI remporte ses plus forts résultats: D'Arcy McGee (15,0 % de francophones et 92,2 % au OUI), Jacques-Cartier (26,1 % de francophones et 83,5 % au OUI), Robert-Baldwin (28,6 % de francophones et 82,6 % au OUI), Mont-Royal (29,4 % de francophones et 82,2 % au OUI), Westmount (29,3 % de francophones et 81,4 % au OUI), Notre-Dame-de-Grâce (22,4 % de francophones et 80,1 % au OUI), etc. Même si Pierre Trudeau a appelé les Canadiens à rejeter l'entente, pour des raisons évidemment tout à fait différentes que celles du mouvement nationaliste, les électeurs anglophones du Québec ne l'ont pas suivi, et ont préféré voter OUI, c'est-à-dire contre le Québec français. Autant son message a-t-il porté dans le reste du Canada, autant les résultats au Québec confirment qu'il ne fut pas écouté. (16)

Parmi les électeurs francophones, le NON est majoritaire dans 123 circonscriptions, deux circonscriptions seulement donnant une faible majorité au OUI parmi les électeurs francophones: Pontiac (53,1 %) et Chapleau (54,1 %). En fait, parmi les électeurs francophones, le NON dépasse les 70,0 % dans 48 circonscriptions, et il est compris entre 60,0 % et 70,0 % dans 64 autres.

Chez les francophones, les meilleurs résultats du NON se retrouvent dans les quartiers populaires de l'Est de Montréal, dans le Québec urbain ainsi que dans les régions traditionnellement péquistes (Saguenay-Lac-Saint-Jean, Côte-Nord, Abitibi-Témiscamingue), tandis que les plus faibles résultats du

NON, parmi les francophones toujours, se retrouvent, comme en 1980, dans l'Outaouais, dans les quartiers bourgeois de l'Ouest de l'île de Montréal, enfin dans la Beauce (Beauce-Nord, Beauce-Sud, Bellechasse).

Quant aux électeurs non francophones, c'est toujours la presque unanimité en faveur du camp fédéraliste (95,7 % pour le OUI): ce qui est nouveau cette fois-ci, c'est que l'électorat anglophone du reste du Canada a majoritairement (54,3 %) rejeté l'entente de Charlottetown, avec pour résultat que, contrairement à 1917 ou 1942, la minorité anglophone du Québec se trouve cette fois-ci en rupture électorale avec sa métropole canadienne. Il se trouve que les minorités canadiennes-françaises, qui avaient massivement appuyé Laurier en 1917 et voté NON au plébiscite de 1942 comme les Canadiens français du Québec, se sont retrouvées elles aussi cette fois-ci en rupture avec leur métropole québécoise, puisqu'elles ont majoritairement appuyé l'entente de Charlottetown. (17)

Le référendum de 1995

Après sa courte victoire aux élections de 1994, le Parti québécois enclenche rapidement un nouveau processus référendaire tel que promis par Jacques Parizeau au cours de la campagne électorale: le référendum devait se tenir dans l'année suivant le retour au pouvoir du Parti québécois.

Mais les mauvais sondages pour le camp souverainiste ont amené Lucien Bouchard, alors président du Bloc québécois et chef de l'Opposition officielle à Ottawa, à forcer un virage du camp souverainiste au printemps 1995, qui aboutira à l'entente de juin 1995 entre les trois partis souverainistes (Parti québécois, Bloc québécois et Action démocratique du Québec): le référendum portera sur la souveraineté-partenariat, mais si dans un délai d'un an le Canada refuse le partenariat avec le Québec, celui-ci deviendra souverain. À la fin de l'été 1995, la campagne référendaire est déclenchée, et le référendum est prévu pour le 30 octobre 1995.

Le soir du référendum de 1995, le OUI est battu de justesse, avec 49,4 % des voix exprimées. Le taux de participation constitue un record absolu pour une consultation électorale au Canada: avec 93,5 % des électeurs qui ont été voter, le référendum de 1995 atteint les taux de participation électorale que l'on retrouve dans les pays où le vote est obligatoire (Belgique ou Autriche par exemple), ce qui démontre l'intérêt manifesté par les électeurs et leur degré d'implication dans le processus référendaire.

Une fois de plus, le vote se polarise en fonction de la langue maternelle des électeurs: comme l'illustre le graphique 5(en annexe), le vote pour le OUI est, encore une fois, pratiquement proportionnel au pourcentage de francophones dans chacune des 125 circonscriptions du Québec. On notera cependant que quelques points de ce graphique s'éloignent considérablement du nuage principal: il s'agit des circonscriptions qui ont fait faux bond au camp du OUI, notamment celles de l'Outaouais et de la Beauce.

Les résultats obtenus par le OUI dans les 125 circonscriptions sont fortement liés au pourcentage de francophones dans chacune d'elles (corrélation de 0,861), mais cette relation est, une fois encore, plus forte dans les 40 circonscriptions de la région de Montréal (corrélation de 0,959) que dans le reste du Québec (corrélation de 0,598) puisque certaines circonscriptions très francophones de l'extérieur de Montréal ont voté NON.

Dans l'ensemble du Québec, le OUI obtient l'appui de 60,0 % des électeurs francophones (tableau 2), mais la méthode utilisée ne permet pas de déceler un vote pour le OUI significativement différent de zéro parmi les électeurs anglophones ou allophones: s'il existe, ce vote ne dépasse pas les 5-10 % dans tous les cas. En 1995, le vote francophone pour le OUI atteint les 63,2 % dans la région de Montréal, et environ 59,2 % dans le reste du Québec. Onze circonscriptions s'écartent significativement de ces proportions: les cinq circonscriptions de l'Outaouais (Chapleau, Gatineau, Hull, Papineau et Pontiac) ainsi que les circonscriptions de Beauce-Nord, Beauce-Sud et Montmagny-L'Islet votent pour le OUI dans des proportions moins fortes que prévu, et trois autres circonscriptions (Duplessis, Mercier et Saguenay) accordent au OUI un appui plus considérable que prévu.

Dans l'ensemble du Québec, le OUI a remporté 62 des 69 circonscriptions ayant plus de 90,0 % de francophones, 14 des 21 circonscriptions ayant entre 80,0 % et 90,0 % de francophones, et seulement quatre des 35 circonscriptions ayant moins de 80,0 % de francophones: en fait, le OUI a perdu toutes les 30 circonscriptions, sauf une (Mercier), ayant moins de 75,0 % de francophones. Des 80 circonscriptions remportées par le OUI, cinq seulement ont une proportion de francophones inférieure à la moyenne du Québec, et parmi les 45 circonscriptions remportées par le NON, 12 seulement ont une proportion de francophones supérieure à la moyenne du Québec.

Les appuis au NON varient de 26,7 % à 96,4 %, et une fois de plus c'est dans les circonscriptions les moins francophones de l'Ouest de Montréal que le

NON obtient des scores presque irréels: D'Arcy McGee (14,9 % de francophones, 96,4 % au NON), Jacques-Cartier (26,1 % de francophones, 91,0 % au NON), Robert-Baldwin (28,6 % de francophones, 89,8 % au NON), Notre-Dame-de-Grâce (24,7 % de francophones, 86,6 % au NON), Mont-Royal (30,3 % de francophones, 86,5 % au NON), Westmount-Saint-Louis (33,3 % de francophones, 84,8 % au NON), Saint-Laurent (38,7 % de francophones, 82,9 % au NON), Nelligan (41,9 % de francophones, 81,8 % au NON).

Parmi les francophones, le OUI obtient la majorité dans 108 circonscriptions: dans 13 d'entre elles il obtient plus de 70 % des voix, dans 44 autres entre 60,0 % et 70,0 %, et dans les 51 dernières entre 50,0 % et 60,0 %. Dans ses grandes lignes, le vote francophone pour le OUI suit les grands paramètres sociaux qui déterminent le vote péquiste (18): il diminue à mesure que l'on passe de la région métropolitaine de Montréal (63,2 %), vers la région métropolitaine de Québec (57,0 %), les circonscriptions urbaines ou à forte composante urbaine (59,5 %), et les circonscriptions à forte composante rurale (57,0 %). La région de Québec, néanmoins, se situe à un niveau plus faible que ce que l'on aurait pu s'attendre: elle a accordé un appui plus faible au OUI que l'ensemble du Québec francophone, même si cet appui est quand même majoritaire. C'est dans les quartiers populaires de l'Est de Montréal ou dans les régions traditionnellement péquistes, que le OUI obtient ses plus forts appuis parmi les francophones.

Le vote OUI francophone varie entre plus de 80,0 % (dans Mercier) et 23,4 % (dans Pontiac). Parmi les 17 circonscriptions dans lesquelles le vote francophone est inférieur à 50 %, on retrouve en particulier plusieurs circonscriptions de l'Ouest de l'île de Montréal (entre parenthèses on trouvera le vote francophone en faveur du OUI): Westmount-Saint-Louis (45,7 %), Acadie (45,1 %), Mont-Royal (44,4 %), Saint-Laurent (44,4 %), Nelligan (43,3 %), Robert-Baldwin (35,5 %), Jacques-Cartier (34,4 %) et D'Arcy McGee (24,3 %). On y retrouve aussi les circonscriptions de l'Outaouais: Papineau (40,9 %), Gatineau (37,5 %), Hull (35,5 %), Chapleau (30,3 %) et Pontiac (23,4 %). On y retrouve enfin quatre circonscriptions très francophones (plus de 90 %), toutes dans la Beauce-Appalaches, que le OUI n'a pas remportées, contrairement à ce que l'on aurait pu s'attendre: Bellechasse (47,6 %), Montmagny-L'Islet (45,2 %), Beauce-Nord (45,0 %) et Beauce-Sud (42,8 %).

Conclusion

Alors que le vote francophone s'est divisé, au cours des trois derniers référendums, dans des proportions variables (52,0 % contre 48,0 % en faveur du NON en 1980, 67,4 % contre 32,6 % en faveur du NON en 1992, et 60,0 % contre 40,0 % en faveur du OUI en 1995), le vote non francophone est resté imperturbablement collé au Canada (96,5 % pour le NON en 1980, 95,7 % pour le OUI en 1992, et pratiquement 100,0 % pour le NON en 1995).

Les Canadiens français eurent ce type de vote ethnique en 1917 et en 1942 (91,8 % de leur vote a été accordé au Parti libéral en 1917, et 93,0 % de leur vote au NON au plébiscite de 1942), tout comme l'avaient été les Canadiens anglais de l'époque (89,2 % de leur vote avait été au Parti conservateur de Borden en 1917, et pratiquement 100,0 % au OUI au plébiscite de 1942). Cela pouvait se comprendre dans une société traditionnelle dans laquelle l'identification ethnique était déterminante, et relayée par les groupes primaires (famille, amis, quartier, village, etc.) et des idéologies passéistes (folklore, religion, école, etc.). Elle est étonnante en cette fin de siècle, et elle révèle que son origine est plus profonde qu'on ne le pense parfois.

Les lecteurs qui nous auront suivi jusqu'ici, nous pardonneront cette avalanche de chiffres: mais il fallait passer par là pour saisir dans ses moindres détails l'extrême polarisation du vote canadien-anglais et anglophone au Québec. Car enfin, de 1917 à 1995, presque un siècle s'est écoulé et au moins quatre générations se sont succédé: parmi les personnes qui ont voté en 1917, ne restent encore parmi nous que des centenaires (né avant 1896) de sexe masculin; et parmi ceux et celles qui ont voté en 1942, ne restent parmi nous que des octogénaires (nés avant 1911), c'est-à-dire tout au plus 200 000 personnes, sur un collège électoral qui dépasse les 5 000 000. Et pourtant, c'est encore dans les mêmes circonscriptions, dans les mêmes villes, dans les mêmes quartiers, que s'exprime le même vote unanime bloqué contre le Québec: c'est-à-dire contre Laurier en 1917, pour la conscription en 1942, contre la souveraineté-association en 1980, pour l'entente de Charlottetown en 1992, contre la souveraineté-partenariat en 1995, et probablement contre tout ce qui peut émaner du Québec, au-delà des conjonctures politiques particulières.

Depuis 1917, le monde a connu deux guerres mondiales, la révolution bolchevique et le démantèlement de l'Union soviétique, la décolonisation des anciennes colonies africaines et asiatiques, la libération des peuples

d'Europe de l'Est, l'Homme est allé sur la Lune, et s'apprête à entrer dans le XXI^e siècle, mais les anglophones du Québec continuent imperturbablement à s'opposer à tout changement au Québec. Dans le brouhaha de l'Histoire humaine, ils poursuivent inlassablement leur objectif particulier: empêcher par tous les moyens l'émergence d'une société française souveraine en Amérique du Nord.

Il n'y a aucune raison de penser qu'il n'en sera pas ainsi lors du prochain référendum, s'il y a un jour un autre référendum.

Tableau 1
Résultats des élections fédérales de 1917, du plébiscite de 1942
et des référendums de 1980, 1992 et 1995, Québec

		Fédéralistes	Nationalistes
Élection fédérale de 1917	Participation	Parti conservateur	Parti libéral
	78,0 %	24,7 %	69,7 %
Plébiscite de 1942	Participation	OUI	NON
	75,7 %	27,5 %	72,5 %
Référendum de 1980	Participation	NON	OUI
	85,6 %	59,6 %	40,4 %
Référendum de 1992	Participation	OUI	NON
	82,8 %	43,3 %	56,7 %
Référendum de 1995	Participation	NON	OUI
	93,5 %	50,6 %	49,4 %

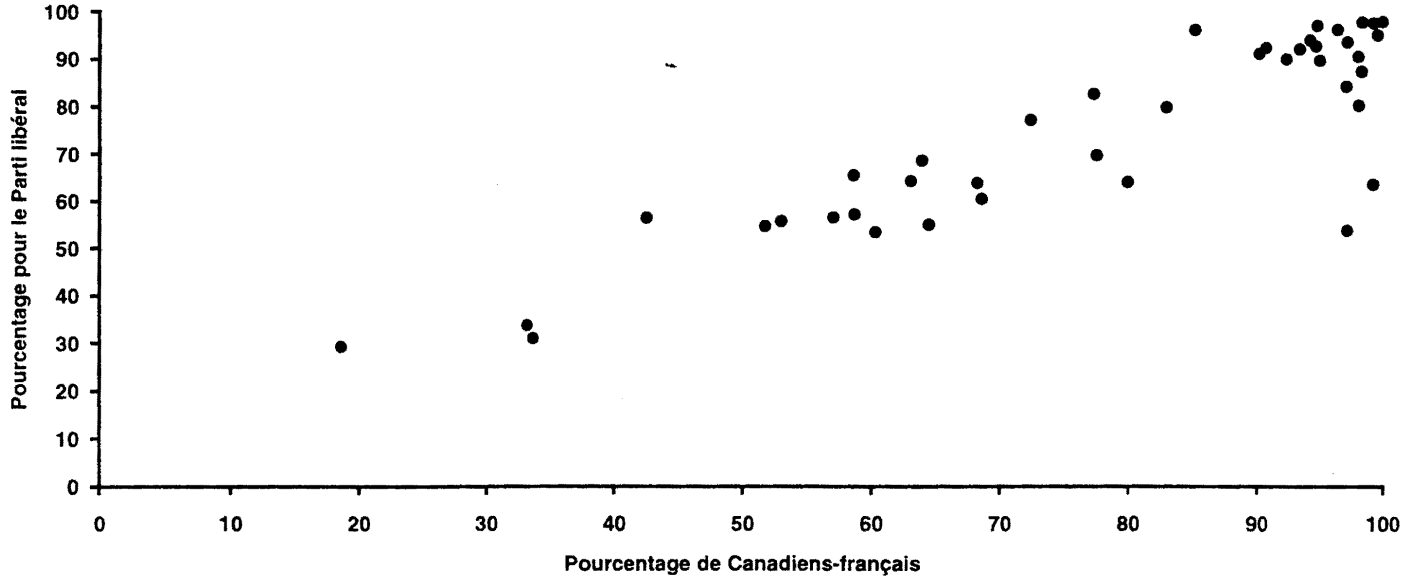
Tableau 2

*Estimations du vote des Canadiens français et des Canadiens anglais
(élections fédérales de 1917 et plébiscite de 1942),
et des francophones et des non-francophones
(référendums de 1980, 1992 et 1995), Québec*

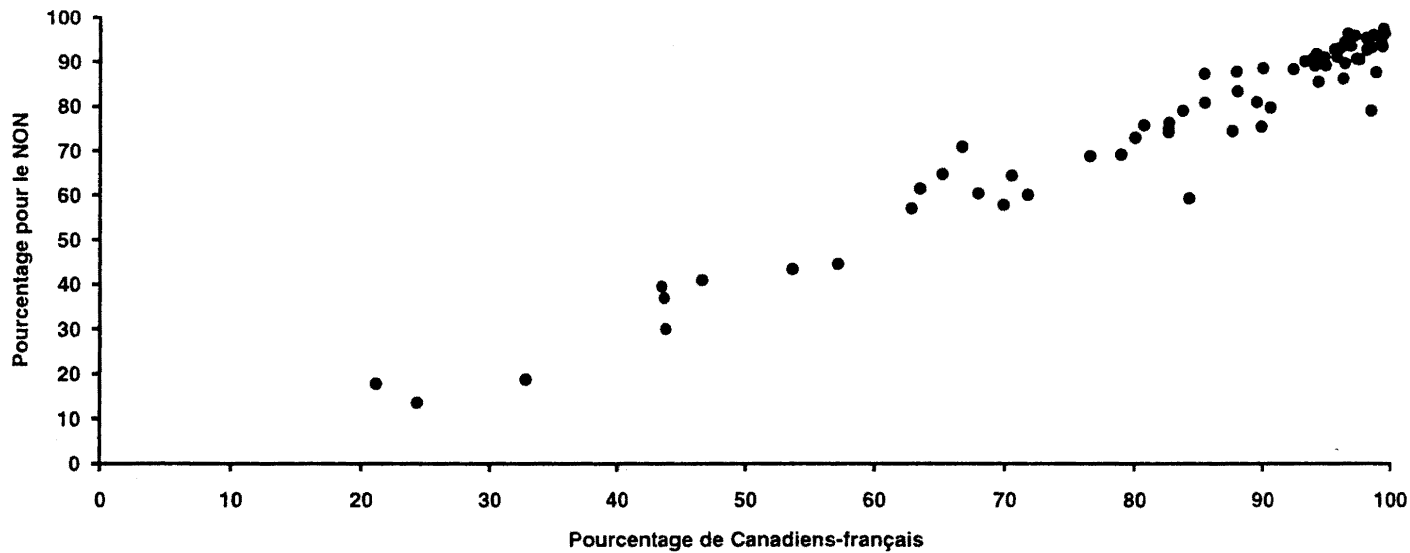
Élection fédérale de 1917	Canadiens français	Canadiens anglais	R2
Parti libéral	91,8 ± 4,3	12,5 ± 11,1	0,766
Parti conservateur	6,5 ± 3,8	89,2 ± 9,9	0,818
Plébiscite de 1942	Canadiens français	Canadiens anglais	R2
NON	93,0 ± 1,8	0,0 ± 5,6	0,937
OUI	7,0 ± 1,8	100,0 ± 5,6	0,937
Référendum de 1980	Francophones	Non- francophones	R2
OUI	48,0 ± 1,6	3,5 ± 5,2	0,652
NON	52,0 ± 1,6	96,5 ± 5,2	0,652
Référendum de 1992	Francophones	Non- francophones	R2
NON	67,4 ± 1,5	4,3 ± 4,8	0,799
OUI	32,6 ± 1,5	95,7 ± 4,8	0,799
Référendum de 1995	Francophones	Non- francophones	R2
OUI	60,0 ± 1,8	0,0 ± 5,8	0,737
NON	40,0 ± 1,8	100,0 ± 5,8	0,737

Note: Les intervalles de confiance sont de niveau 95 %. R2 est le coefficient de détermination (fraction de la variation totale expliquée par la régression).

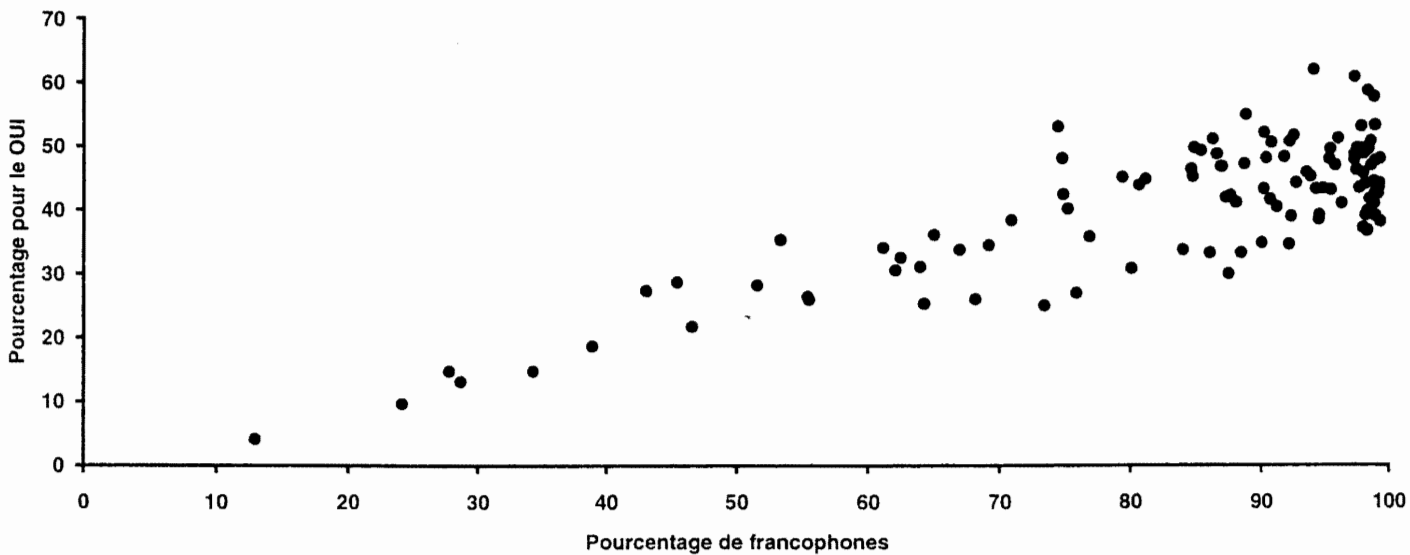
Graphique 1
Élection fédérale de 1917: vote au Parti libéral
selon le pourcentage de Canadiens-français



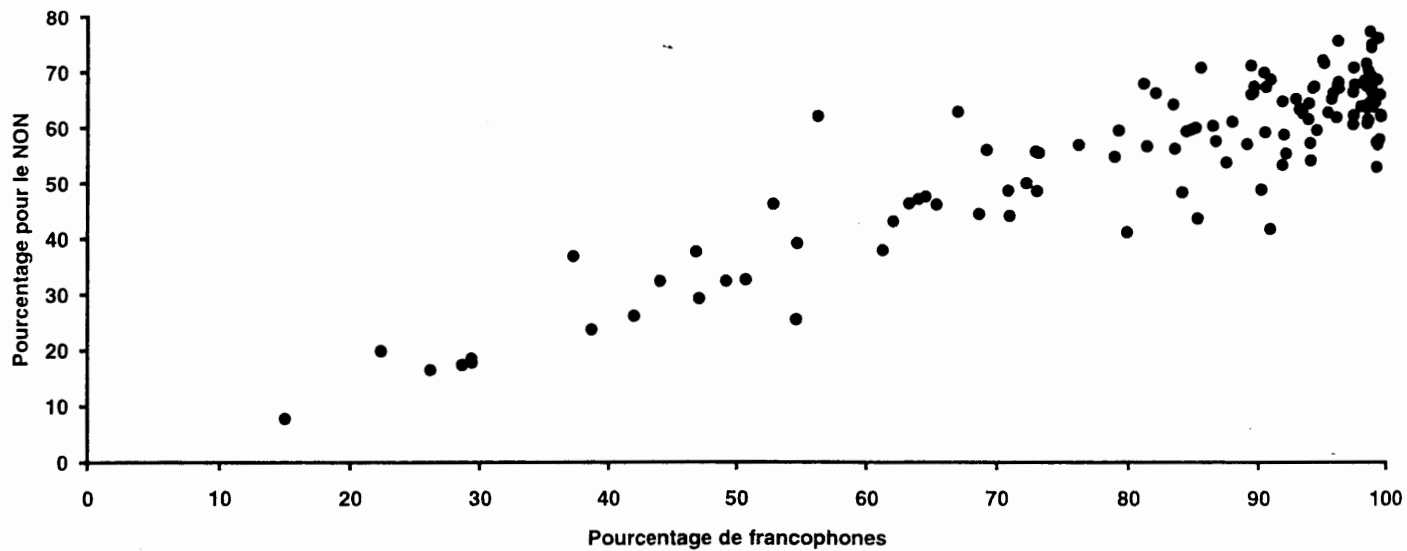
Graphique 2
Plébiscite de 1942: vote au NON
selon le pourcentage de Canadiens-français



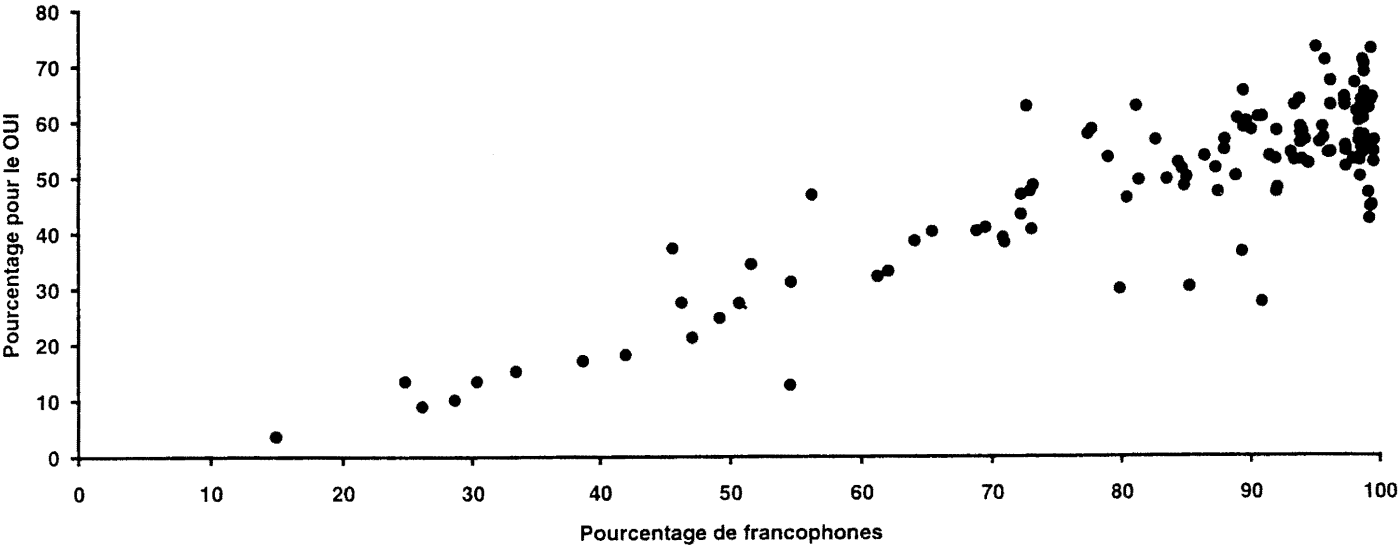
Graphique 3
Référendum de 1980: vote au OUI
selon le pourcentage de francophones



Graphique 4
Référendum de 1992: vote au NON
selon le pourcentage de francophones



Graphique 5
Référendum de 1995: vote au OUI
selon le pourcentage de francophones



Notes

(1) Pour les élections fédérales de 1917 et pour le plébiscite de 1942, nous sommes obligé d'utiliser la catégorie «canadien-français» qui réfère à l'origine ethnique, et non pas la catégorie «francophone» qui réfère à la langue maternelle, car le concept de langue maternelle n'existe dans le Recensement que depuis 1941, et les données détaillées (et adaptables à la carte électorale) sur les langues maternelles ne sont disponibles que depuis le recensement de 1951. Mais cela ne pose pas de problèmes majeurs, «Canadiens français» et «francophones» étant à peu près les mêmes avant la Seconde Guerre mondiale et les vagues d'immigration qu'elle a provoquées.

(2) Parmi les problèmes méthodologiques, signalons celui des indécis, des refus de répondre, etc., bref de l'ensemble des répondants «discrets» qui ne donnent pas d'informations sur leurs intentions de vote, ainsi que le problème des marges de confiance qui deviennent trop grandes lorsque l'on considère des sous-groupes réduits des échantillons, ce qui est le cas notamment pour les non-francophones. D'autre part, les sondages ne peuvent fournir que des indications sur les opinions politiques à travers les intentions de vote, alors que les statistiques électorales fournissent des indications sur les comportements électoraux effectifs: par contre celles-ci ne nous fournissent aucun renseignement sur les causes de ces comportements, sinon par une analyse indirecte.

(3) Pour les élections fédérales, il s'agit de Pierre Drouilly, *Statistiques électorales fédérales du Québec 1867-1985*, 2^{ème} édition, Montréal, VLB Éditeur, 1986, 696 pages; et pour les élections provinciales il s'agit de Pierre Drouilly, *Statistiques électorales du Québec 1867-1989*, 3^{ème}. édition, Québec, Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, 1990, 692 pages.

(4) Pierre Drouilly, *Atlas des élections au Québec 1867-1985*, Québec, Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, 1989, 560 pages; Pierre Drouilly, *Atlas des élections fédérales au Québec 1867-1988*, Montréal, VLB Éditeur, 1989, 540 pages.

(5) Seul le NON au plébiscite de 1942 obtiendra un meilleur résultat, avec 54,2 % des électeurs inscrits.

(6) Notre analyse se base sur les 41 circonscriptions dans lesquelles on retrouve un candidat libéral (Opposition) et un candidat conservateur (Gouvernement).

(7) Les sommes ne donnent pas 100 % puisqu'il s'agit d'estimations faites séparément et que rien ne garantit du point de vue statistique une telle chose, sans compter l'existence des tiers partis. Pour les référendums, la somme des estimations donne bien entendu 100 % puisque la somme des OUI et des NON donne rigoureusement 100 %.

(8) Sur les émeutes de Québec, voir Jean Provencher, *Québec sous la loi des mesures de guerre*, Montréal, Boréal Express, 1971, 148 pages.

(9) Voir André Laurendeau, *La crise de la conscription 1942*, Montréal, Éditions du Jour, 1962, 158 pages.

(10) Aux fédéralistes qui accusent le Parti québécois de manquer de clarté dans la formulation de la question référendaire, il n'est que de rappeler la question posée au plébiscite de 1942: «Consentez-vous à libérer le gouvernement de toute obligation

résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire? Les lecteurs apprécieront...

(11) On notera qu'en 1917, ce sont les circonscriptions ayant moins de 40,0 % de population canadienne-française qui ont donné une majorité au Parti conservateur.

(12) André Laurendeau écrira: «Dans certains comtés canadiens-français, la proportion des NON est presque gênante à enregistrer», *op. cit.*, p. 120.

(13) André Laurendeau parlera d'un «vote de race», reprenant ainsi le titre d'un texte de François-Albert Angers, «Un vote de race. Analyse mathématique et statistique du vote au plébiscite dans les cinq provinces de l'Est», *L'Action nationale*, volume XIX, mai 1942, pages 299-312.

(14) Ce taux de participation constituait un record historique, étant plus élevé que les taux de participation à toutes les consultations électorales, tant provinciales que fédérales, tenues depuis 1867. Il ne sera dépassé que par le taux de participation au référendum de 1995, soit 93,5 %.

(15) On consultera l'analyse que nous avons faite dans les jours qui suivirent le référendum de 1980 dans le quotidien *La Presse* et qui est reproduite dans Robert Barberis et Pierre Drouilly, *Les illusions du pouvoir*, Montréal, Presses Sélect, 1981, 238 pages.

(16) On ne trouve de vote non francophone pour le NON que dans quelques circonscriptions du Québec. Pour une analyse plus détaillée, voir Pierre Drouilly, «Le référendum du 26 octobre 1992», pages 109-138 dans Denis Monière (dir.), *L'année politique au Québec 1992*, Montréal, Département de Science politique, Université de Montréal, 1993.

(17) Cela est particulièrement frappant dans les quatre circonscriptions majoritairement acadiennes du Nouveau-Brunswick: Acadie-Bathurst (82,5 % de francophones, 87,1 % au OUI), Madawaska-Victoria (76,4 % de francophones, 82,0 % au OUI), Restigouche-Chaleur (70,2 % de francophones, 76,3 % au OUI) et Beauséjour (62,5 % de francophones, 75,5 % au OUI). Cela est encore perceptible dans les deux autres circonscriptions du Nouveau-Brunswick ayant un noyau important de francophones: Moncton (30,5 % de francophones, 60,6 % au OUI) et Miramichi (29,3 % de francophones, 57,0 % au OUI), ou dans la seule circonscription majoritairement canadienne-française de l'Ontario, Glengarry-Prescott-Russell (60,2 % de francophones, 64,6 % au OUI). Par ailleurs, en règle générale, c'est dans les grandes villes canadiennes que le OUI a obtenu ses meilleurs résultats, et c'est notamment la région du Grand Toronto métropolitain qui a fait que le OUI l'a emporté de justesse en Ontario.

(18) Pour une analyse plus détaillée du référendum de 1995, voir Pierre Drouilly, «Le référendum du 30 octobre 1995: une analyse des résultats», dans Robert Boily (dir.), *L'année politique au Québec 1995*, Montréal, Éditions Fides, 1997.